



ESPACE SFR SENS  
78 RUE DE LA REPUBLIQUE 89100  
SENS FRANCE  
TEL :03.86.837.837  
www.sfr.fr  
sens@foxtelcom.fr

# FACTURE

DATE	NUMERO
15/04/2024	200021197
FACTURE	1/1

MARTIN PHILIPPE  
27 RUE DE LA LOUPTIERE  
89100 SENS

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

LAETITIA BRI / MARTINPH6 / SENS /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY A15 4G 128GO BLEU NUIT SFR ( ) MOBILE NU VENTE SEULE  IMEI : 353628423283739 N° COMMANDE :939439360 N° APPEL : 06.28.19.14.41  ACTE GESTION - CHANGEMENT DE CARTE SIM REF COMPTE :XD4U2E N° 06.28.19.14.41 - N° SIM 89331054223230089456  Pour valider la garantie de votre protection d'écran, rendez-vous sur www.lookase.fr (à faire dans les 15 jours suivant l'achat) code distributeur à renseigner : 0176  Pour valider votre offre de remboursement, rendez-vous sur ODR.SFR.FR (à faire dans les 30 jours suivant l'achat)	20%	165,83 €	199,00 €		165,83 €	199,00 €
		0%	0,00 €			0,00 €	0,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :165,83 € 20 %	165,83 €
CB	199,00 €	15/04/2024		15/04/2024	Total Tva :33,17 € 20 %	33,17€
					<b>Total TTC</b>	<b>199,00 €</b>

<b>MONTANT A PAYER TTC</b>		<b>199,00 €</b>
<b>RESTE A PAYER TTC</b>		<b>0,00 €</b>

15/04/2024 17:26:22

Nbr lignes 2 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.xhDU Logiciel 3GWIN B170  
30.0.524.0



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €  
Accessoires garantie 6 mois ; tous nos mobiles sont garantie 24 mois, sauf Apple iPhone garantie 12 mois - Avoir valable 3 Mois - Espace Mediation du gouvernement:  
<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>  
VOTRE AVIS NOUS INTERESSE, MERCI DE REpondre A L'ENQUETE WEB OU TELEPHONIQUE DANS LES PROCHAINS JOURS Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et  
demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues ,une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.  
Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à  
compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)